

24.04.2013 – 16:47 Uhr

La clause de sauvegarde : pratiquement sans effet

Bern (ots) -

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a décidé d'actionner la clause de sauvegarde. Cependant, celle-ci n'aura pratiquement pas d'effet. C'est pourquoi Travail.Suisse salue le fait que le Conseil fédéral est aussi prêt d'adopter une politique qui redistribue les bénéfices apportés par l'immigration.

En 2011, le solde migratoire de la population résidente permanente en Suisse a atteint le niveau qu'il avait avant l'introduction de la libre circulation des personnes. Toute tentative de susciter une réaction de panique n'a absolument aucune raison d'être. L'immigration diminuant, les effets de la clause de sauvegarde seront nuls. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue les mesures annoncées par le Conseil fédéral, mesures orientées sur l'accroissement de la population et pouvant endiguer les effets négatifs de l'immigration pour les personnes qui travaillent en Suisse. Pour Travail.Suisse les mesures principales sont :

- Fixer des salaires minimaux dans les branches où ils sont bas :
En Suisse, pour prévenir efficacement le dumping salarial, il convient de fixer des salaires minimaux, selon les branches, pour la Suisse entière ou par régions.
- Promouvoir l'emploi de salariés indigènes : Pour promouvoir les travailleurs et travailleuses présents en Suisse, il faut lancer une offensive afin d'offrir des possibilités de rattrapage aux travailleurs et travailleuses peu qualifiés, il faut ensuite faire un effort considérable pour permettre de concilier famille et profession et enfin améliorer nettement les conditions de travail et les possibilités de formation continue des travailleurs et travailleuses vieillissants.
- Investir dans l'infrastructure et renoncer à la politique de basse fiscalité : Afin que la poursuite de l'immigration n'exerce pas d'effets négatifs sur la qualité de vie en Suisse, la politique doit créer dès maintenant les conditions favorables en prévision d'une Suisse de 9 millions d'habitants et mettre à disposition les moyens financiers nécessaires. Des réductions d'impôts mettent en danger la prospérité de la Suisse.

Le peuple devra de nouveau voter sur la libre circulation des personnes, d'abord dans le cadre de son extension à la Croatie puis lors de la votation sur l'initiative visant à limiter l'immigration de masse. Le climat actuel dans la population donne à penser que le résultat des urnes sera très incertain. L'adhésion de la population ne pourra être encore une fois acquise que si l'on adopte une politique qui fasse bénéficier une plus large couche de la population des fruits de la croissance.

Contact:

Martin Flügel, Président, tél. 031/370'21'11 ou 079/743'90'05
Susanne Blank, Responsable de la politique économique, tél.
031/370'21'11 ou 078/850'91'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100736746> abgerufen werden.